



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
L I B E R T É - É G A L I T É - F R A T E R N I T É

Commune de Cabriès

Cabriès, le 29 mai 2026

Le Maire

À

**Mesdames et Messieurs
Les membres du conseil municipal**

Direction Générale des Services

Dossier suivi par : Lucie SEDENO

Tel : 04.42.28.14.09

Mail : juridique@cabries.fr

Objet : Convocation au conseil municipal – Elections sénatoriales

Pièces jointes : Dossier du conseil municipal & Arrêté préfectoral du 27 avril 2026

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,

Je vous invite à la prochaine séance du conseil municipal qui se réunira :

**À l'Auditorium Pierre MALBOSC
Le 5 juin 2026 à 17h30**

pour la désignation des délégués de la commune au collège électoral sénatorial, conformément aux dispositions nationales. Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral portant indication du nombre des délégués à désigner et des délégués suppléants à élire en vue de cette élection du 27 septembre 2026.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et je vous rappelle qu'en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du CGCT modifiés par l'article 142 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 et par l'article 9 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, cette convocation est envoyée sous forme électronique, accompagnée d'une note de synthèse sur les délibérations inscrites à l'ordre du jour.

Je vous indique enfin, qu'en cas d'empêchement et conformément à l'article L. 2121-20 du CGCT, vous pouvez donner un pouvoir écrit à l'un de vos collègues à partir du modèle joint au dossier.

Je vous prie de croire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Amapola VENTRON
Maire de Cabriès,
Conseillère Départementale Déléguée.**

